

INSCRIPTION SEMI-MARATHON AURAY-VANNES – REGLEMENT 2017

21,1 km mesurés selon les normes de la Fédération Internationale d'Athlétisme - Allure course à pied - Temps limite 3 heures

Concurrents

Toutes personnes, licenciées ou non, hommes et femmes, peuvent participer : Catégories FFA Juniors - Espoirs - Seniors - Masters. Age minimum 18 ans (1999).

Les concurrents doivent courir seuls et **en aucun cas être accompagné de vélo, courir avec un chien, pousser une poussette ou tout autre élément d'accompagnement** qui peuvent gêner les autres coureurs et sont un motif de disqualification. En cas d'accident, la responsabilité du concurrent sera directement engagée. Par dérogation et suivant accord de l'organisation, les concurrents Handisports partiront 5 minutes avant les autres coureurs, et les Joelettes vers la fin de course, les accompagnateurs des Joelettes devant s'assurer de ne pas gêner la course des autres participants.

Clôture des Inscriptions

Les inscriptions pour le Semi-Marathon seront closes le Jeudi 31 Août à Minuit.

Remise des dossards

Les dossards seront distribués uniquement à Vannes, au stade de Kercado, sur présentation du bon de retrait (mis **en téléchargement** à partir du 20 Août) et d'une pièce d'identité. Attention, votre dossard ne sera remis que si **votre dossier est complet et votre "Inscription validée"**.

- le samedi 10 de 15 h à 20 h
- le dimanche 11 de 9 h 30 à 12 h

Vous pourrez faire retirer votre dossard par un ami en lui remettant votre Bon de retrait et une photocopie recto verso de votre Carte d'identité

Dossard Electronique

Votre dossard est à fixer sur la poitrine.

TRES IMPORTANT : Vous ne devez plier, décoller ou obstruer les bandelettes : vous risqueriez de les endommager et de n'avoir aucun temps et classement

Les dossards devront être fixés par quatre épingles et ne devront en aucun cas être réduits, ni découpés, ni pliés sous peine de disqualification.

Rétrocession de Dossard Interdite

Toute personne rétrocédant son dossard à une tierce personne sera reconnue responsable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière durant l'épreuve. L'organisation se dégage de toute responsabilité en cas d'accident face à ce type de situation.

Récompenses

Le Bol de la 43ème édition vous sera remis contre votre dossard le Dimanche de 16 h à 19 h au stand cadeau-souvenir

Le Tee-shirt vous sera donné le samedi après-midi ou le dimanche matin près de la distribution des dossards .

Attention : pas de distribution du tee-shirt le Dimanche après-midi

Dossards Elites et Préférentiels pour le Semi-Marathon

Les coureurs portant un dossard "Elite" ou "Préférentiel" rejoindront la ligne de départ par le sas réservé à leur intention.

Dossards Elites : H. 1 h 10 - F. 1 h 20

Dossards Préférentiels : H. 1h 25 - F. 1 h 35

Les 200 premiers hommes et les 20 premières femmes de l'édition 2015 se verront attribuer un dossard préférentiel. Les autres uniquement sur justificatif de performance de moins de 2 ans

Certificats Médicaux

Il est expressément indiqué que les coureurs participent à la compétition sous leur propre responsabilité.

Justificatif d'Aptitude à joindre à votre inscription en cours de validité le jour de l'épreuve

- Licence **FFA** (saison 2017/2018) : Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running ou Pass'Running
- Licence **FFTRI, FFCO ou FFPM**,
- Licence sportive délivrée par une Fédération agréée et portant la mention de non contre indication à la pratique **de l'Athlétisme en compétition ou de la Course à pied en compétition**.

- Non licencié(e) dans une des fédérations citées ci-dessus. Joindre obligatoirement un certificat médical de non contre-indication à la pratique **de l'Athlétisme en compétition ou de la Course à pied en compétition** datant de **moins d'un an le jour de l'épreuve**

Aucun autre document ne peut être accepté pour attester de la possession du certificat médical.

ATTENTION : Aucun dossard ne sera remis si la preuve n'est pas faite de l'existence du certificat médical (par sa présentation directe ou celle d'une licence).

Transport des Coureurs

Un service d'autocars est mis en place gratuitement par "CTM – Compagnie de Transport du Morbihan" avant la course au départ de Vannes (Stade de Kercado) – Rue Winston Churchill de 12 h 00 à 13 h 30

Vestiaires

Le Dimanche 10 Septembre, à partir de 11 h, possibilité de déposer votre sac ou votre valise à l'espace vestiaire au stade de Kercado à Vannes

Attention, en application du **Plan Vigipirate, pas de camion vestiaire au départ des courses**

NB : L'organisation décline toute responsabilité pour les objets fragiles ou de valeur et se réserve le droit de refuser les objets volumineux.

Garantie Annulation

Tout engagement est ferme et définitif. Il ne peut faire l'objet d'un remboursement pour quelque motif que ce soit, sauf pour les coureurs ayant souscrit la "Garantie Annulation" au moment de leur inscription.

Supplément : 4,00 € par personne à ajouter aux frais d'inscription sur le même versement.

Cocher la case correspondante sur le bulletin d'inscription.

Garantie : l'organisation garantit à l'assuré le remboursement des frais d'inscription du fait d'un des événements suivants :

- un accident, une maladie grave ou un décès de lui-même,
- une maladie grave ou un décès atteignant son conjoint, ses ascendants ou descendants directs.

La gravité de la maladie ou de l'accident devra être constatée par un certificat médical. Toute demande de remboursement devra nous parvenir, au plus tard dans les 10 jours qui suivent la manifestation

Droit d'Image

Chaque concurrent autorise expressément les organisateurs, les partenaires et les médias à utiliser ou faire utiliser ou reproduire ou faire reproduire son nom, son image, sa voix et sa prestation sportive dans le cadre de sa participation aux épreuves organisées par Courir Auray Vannes sur tous supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, dans le monde entier et pour une durée illimitée.

Annulation Course

En cas de force majeure, de décision préfectorale, d'événement climatique, de catastrophe naturelle ou de toute autre circonstance pouvant mettre en danger la sécurité des concurrents, l'organisation se réserve le droit de modifier le circuit ou d'annuler l'épreuve sans que les concurrents puissent prétendre à un quelconque remboursement.

Assurance Organisation

L'organisation est couverte en responsabilité civile par une police d'assurance souscrite auprès de La Sauvegarde en conformité de la charte des courses hors stade. Les licenciés bénéficient des garanties liées à leur licence ; il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

L'organisation décline toute responsabilité en cas de vol ou de dommages qui pourraient survenir pendant la manifestation sportive.

Tirage au sort

A l'issue de l'épreuve une **Renault Twingo offerte par l'organisation**, sera tirée au sort parmi tous les arrivants du 10 km et du Semi-Marathon, présents au moment du tirage, sous contrôle de la société d'huissiers Claude Le Carff, Jean-Luc Le Ruyet, Nathalie Le Texier, où le règlement complet a été déposé.

Prix Spéciaux Masters

Deux "week-ends découverte" à Carnac Thalasso & Spa Resort seront tirés au sort parmi les arrivants du 10 km et du Semi-Marathon des catégories Masters présents au moment du tirage pour récompenser :

- une « Master femme »
- un « Master homme »

Chaque week-end Thalasso Découverte comprend : 2 jours de soins en thalassothérapie, l'accès libre au spa marin parcours aquatique et sa salle de fitness et 1 nuit au Carnac Thalasso & spa resort Hôtel en demi-pension pour 2 personnes.

Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de radiation des informations vous concernant. Vos coordonnées peuvent être transmises à nos différents partenaires.

Je reconnais avoir pris connaissance de toutes les informations concernant le Semi-Marathon Auray Vannes mentionnées sur le site Internet d'Auray Vannes.